



MFGNU LIBÉRÉ

DANS QUELLE MESURE PEUT-ON MAINTENIR LA PAIX
ET LA SÉCURITÉ DANS UN MONDE DEVENU INCERTAIN ?



SOMMAIRE

- 1 BIENVENUE A LA 14^e EDITION DU MFGNU p. 5
- 2 LE BUREAU ORGANISATEUR p. 6
- 3 LES COMITES p. 11
- 4 LE DOSSIER CULTUREL p. 39
- 5 L'EQUIPE PRESSE p. 47
- 6 REMERCIEMENTS p. 50

L'édito

Bienvenue

14^E ÉDITION DU MFGNU

Après tant d'attente, d'impatience, de préparation et d'excitation, les cloches ont enfin sonné le début de cette XIV^{ème} édition du Modèle Francophone Grenoblois des Nations Unies !

Cette nouvelle édition du MFGNU nous montre l'importance du maintien de la sécurité et de la paix dans un monde de plus en plus en proie à la violence. La paix est un équilibre si difficile à obtenir.



Photographie de l'équipe Presse

La présence de tant d'opinions réunies pour discuter, débattre et tenter de trouver un équilibre est une preuve d'espoir.

Voici donc le journal de cette conférence retraçant les différents thèmes abordés pour ne rien manquer des ces trois jours riches en débats et échanges.

Ainsi, nous espérons que cette conférence vous aura ouvert les yeux sur le monde, permis de découvrir d'autres points de vue et que, quel que soit votre rôle, vous ayez apprécié cette expérience.

Velluet-Gallin Chloé & Orange Yaoline

Bureau

✦ *Organisateur* ✦

Bureau Organisateur



Mia Pillat Présidente de l'Assemblée Générale
Félix Flaum Vice-Président de l'Assemblée Générale
Elise Lainé Vice-Présidente de l'Assemblée Générale

Mattéo Tafuri Secrétaire Général
Mélie-Rose Daujat Secrétaire Générale Adjointe Interne
Laura Gonguet-Lagarde Secrétaire Générale Adjointe Interne
Mathilde Perrin Bragé Secrétaire Générale Adjointe Interne
Maxime Jacquet Secrétaire Général Adjoint Externe
Charlotte Réal Secrétaire Générale Adjointe Externe
Bertille Roth Secrétaire Générale Adjointe Externe
Fantin Sage Secrétaire Général Adjoint Culture

Yaoline Orange Responsable Journal
Chloé Velluet-Gallin Responsable Journal
Lili-Rose Ducros Secrétaire Générale Adjoint Communication et Évènementiel
Océane Goubet Secrétaire Générale Adjoint Communication et Évènementiel
Emy Maira Secrétaire Générale Adjoint Communication et Évènementiel

INTERVIEW

MME BEDFORD

Interview Mme Bedford

Bonjour à tous, me voici en compagnie de Mme Bedford, la directrice de la conférence MFGNU.

Que pensez-vous du nouveau bureau organisateur ?

« C'est un Board constitué d'élèves qui sont très dynamiques. Ils gèrent, travaillent beaucoup pour préparer cette belle conférence, cette nouvelle session. Et je les félicite pour ce travail qui est suivi, régulier, sérieux. »

Quelles sont vos impressions sur la préparation de cette conférence ?

« Des impressions qui sont positives, puisqu'on suit le calendrier que j'avais fixé. Chaque point est étudié au fur et à mesure et donc on sera bien prêt pour la conférence qui s'ouvrira le 20 février prochain. »

Qu'apportent les conférences MUN aux élèves selon vous ?

« De la confiance déjà dans la prise de parole. On a des élèves qui ont du mal à prendre la parole et qui soudainement vont avoir le déclic dans ce genre de conférence. Donc la confiance dans la prise de parole, mais également dans leur aptitude à pouvoir argumenter, à pouvoir mener un travail de A à Z. Et puis je trouve que cela a aussi des incidences très positives sur leur organisation dans le travail scolaire. A savoir que dans les différentes matières, j'ai des élèves qui s'organisent mieux, qui ont compris comment mettre en œuvre leur travail, leur organisation pour mieux réussir. Donc je trouve que c'est très positif. Et à cela il faut ajouter évidemment que pour le post-bac, c'est un point positif attendu de beaucoup d'établissements du supérieur. Pour eux, des élèves qui ont fait MUN, et en l'occurrence qui ont fait le MFGNU, c'est la certitude que ce sont des élèves qui savent s'organiser, qui savent débattre, qui mènent un engagement du début à la fin. Et ce sont des valeurs qui sont attendues dans le supérieur, tous cursus confondus. Et puis par ailleurs, pour les élèves qui ont organisé la conférence, que ce soit au niveau du board ou au niveau de l'OM, ce sont des élèves qui sont capables de faire de la gestion de projet et ça c'est vraiment un plus. »

Pouvez-vous nous parler des nouveaux comités de cette année ?

« On a des nouveaux comités qui sont essentiellement anglophones. Ils sont évidemment liés à la thématique de la conférence pour la session 2026. Et puis, par ailleurs, on a un public extérieur qui est de plus en plus en attente de comités en langue anglaise, puisqu'il est vrai, que les conférences MUN sont proposées le plus souvent en anglais. Alors, nous avons notre spécificité puisque nous avons aussi beaucoup de comités en français et en langue espagnole. »

Qu'est-ce que le rôle de directrice du MFGNU représente pour vous ?

« Un accomplissement dans le sens où j'accompagne des élèves dans la réalisation d'un projet. C'est quelque chose que j'aime évidemment, pouvoir faire des projets et voir des élèves qui évoluent et qui arrivent à prendre des décisions pour mener à bien la conférence. Voici ce que cela m'apporte : une grande satisfaction de voir l'évolution qui est toujours positive, l'évolution des élèves. »



INTERVIEW

MATTÉO TAFURI & MIA PILLAT



- Pourquoi et quand avez-vous décidé d'intégrer le MFGNU ?

Mia : j'ai découvert le Mfgnu en primaire et ça avait l'air incroyable. Ensuite j'ai intégré en 3e le comité collégien en tant que déléguée des États-Unis.

Mattéo : En 3e, quand Mia m'en a parlé, ça avait l'air très intéressant.

- Qu'est-ce qui t'a motivé à prendre ce poste ?

Mia : pour mon rôle de PAG j'étais très intéressée par la grande organisation de cette conférence, ça fait un moment que je participe et ça me tenait à cœur de continuer.

Mattéo : au fil des années je me suis rendue compte que ce que j'aimais, c' était l'aspect organisation de la conférence et permettre aux jeunes de vivre une expérience vraiment bien me tenait à cœur.

- Quels sont les enjeux du MFGNU ?

Mia : permettre à des jeunes de voir les différents conflits du monde et qu'ils s'intéressent aux conflits géopolitique mondiaux.

Mattéo : les enjeux sont multiples permettre à des jeunes de réfléchir aux problématiques du monde actuel et d'éveiller les esprits de chacun à préserver la paix et la sécurité de tous. Et l'autre aspect : graver des souvenirs, rencontrer d'autres personnes.

- Qu'est-ce que vous préférez au MFGNU ?

Mia : l'ambiance magique, la rencontre de beaucoup de gens, des moments de rigolade et de sérieux.

Mattéo : le fait qu'on travaille en groupe, tout le monde est motivé. L'ambiance est bonne car on a le même but, le même projet.

- Pour motiver quelqu'un à participer au MFGNU que mettez-vous en avant ?

Mia : l'ambiance et les rencontres. Il n'y a pas que l'aspect diplomatique.

Mattéo : ça permet de rencontrer de nombreuses personnes, de tous les horizons, ça forge des personnalités et des consciences éveillées, on se fait des souvenirs et c'est une expérience incroyable.

Les comités

AG1 : ENVIRONNEMENT

GA2ENG : HUMAN RIGHTS COMMITTEE

GA3ESP : COMITÉ DE LOS DERECHOS HUMANOS

AG4 : UNESCO

AG5 : CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

AG6 : HAUT COMMISSARIAT POUR LES RÉFUGIÉS

AG7 : UNICEF

AG8 : ONU FEMMES

AG9 : FORUM SCIENTIFIQUE

AG10 : COMMISSION DE DÉSARMEMENT

AG11 : PEACE BUILDING COMMITTEE

CONSEIL DE SÉCURITÉ

SECURITY COUNCIL

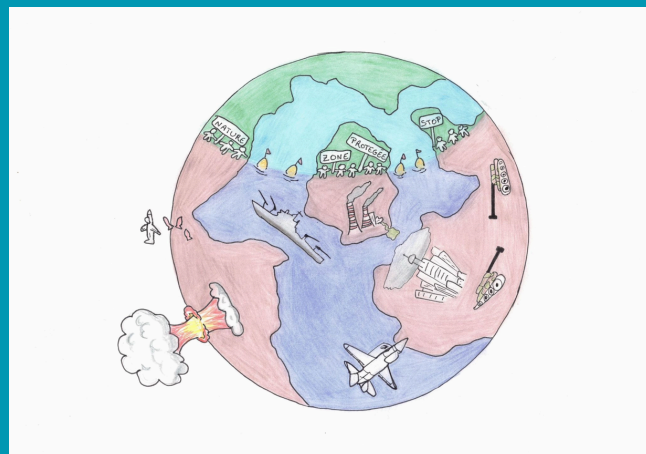
CONSEIL DE SÉCURITÉ HISTORIQUE

COMITÉ COLLÉGIEN

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

AG1

Aujourd'hui, plus que jamais la lutte contre le changement climatique doit rester une priorité de l'échelle locale à l'échelle internationale. Ceci étant dit, la priorité environnementale peut être reléguée au second plan dans le cadre d'une montée des tensions internationales comme c'est le cas actuellement à l'Est de l'Europe notamment en Ukraine.



Dessin : Bertille & Ernest Roth

HUMAN RIGHTS COMMITTEE

GA2ENG

Introduction:

In the past some nations used the armed forces to tackle world peace, leading to disasters.

Since 1948, the UN has put armed forces of 60.000 people known as blue helmets: they're independent and neutral. Their mission is to build a long-lasting peace in the countries where conflicts are located.

For this to happen, they have to bring support and protect the population.

Though, there are huge issues in that process: the Blue Helmets don't always succeed to stop war or genocide. They are not used to a restricted use of force and some serious misconduct (physical violence, sexual assault...) has been noticed. Furthermore, the definition of long-lasting peace remains blurry.

So, we will explore this issue: how can we conciliate with the use of armed forces for international peacekeeping while respecting fundamental human rights on a global stage?

1) Problems while building a long-lasting peace

A) The misconduct of the armed forces and its consequences :

Since 2007, there has been case of misconducts, such as sexual assault and physical assault, murder, illegal

trafficking, the use of prohibited substances, the violations of regulations, and some abuse of power.

Some soldiers have also transmitted some diseases to residents, like in 2010, in Haiti where a huge cholera epidemic started.

Some other consequences are that the cases of child abuse and rape have raised because of the increase of prostitution after UN missions in Cambodia, Mozambique, Bosnia, Kosovo. Victims have been left with traumas, stigma, and poverty.

Because of all of these misconducts, criticism against the UN and the Blue Helmets has grown.

B) More issues in the use of armed forces for peacekeeping:

The missions are slow and expensive, and some of them need the improvements of the local governments.

Peacekeepers are exposed to dangers such as mental health illness, suicide, and substance abuse.

There are also political problems such as the Trump administration between 2017 and 2020, that has reduced the funding of the UN peacekeeping.

That is why we can observe that peacekeeping requires a long-lasting work:

It needs more resources such as local political, diplomatic processes, building consensus, and commitment from troop-contributing countries.

Many missions have failed because they have conflated the use of armed forces with peacekeeping.

Sometimes, the troops leave a country as planned, but the situation remains a humanitarian disaster.

2) Possible solutions

A) New tools and perspective:

The UN is increasing the number of women within their organization, with a goal of +25% in 2028.

Many resources have been put in place to report sexual misconduct: there is now a clear code with many indications for denouncing sexual assault and sexual trafficking.

Since 2024, the number of allegation of misconducts has slowly been decreasing.

B) Possible solutions for the future and reforms:

The main goals are: the well-being of the assisted population, the punishment of crimes from blue helmets, the success of peacekeeping missions, and the respect of assisted territories.

The important reforms to do are:

To check the ability to the respect, human rights of the potential soldiers, to train in gender equality and child protection, to regulate the use of force to avoid any excessive one, to set independent Civilian Protection Observers in every mission, to create a hotline to report abuse for every mission, to give psychological screening and mental health resources to the soldiers.

HUMAN RIGHTS COMMITTEE

GA2ENG

After the mission, to create an independent international tribunal or special United Nation court for crimes committed by blue helmets, to protect whistleblowers, the United Nation staff, and the local populations reporting abuse. Moreover, it would be essential to create a victim-centered point of view with a compensation fund paid by troop-contribution.

CONCLUSION

As a conclusion, for the future, we can hope that the United Nations will regulate the action of the blue helmets for them to be able to maintain world peace, by respecting the Action For Peacekeeping+ , and its 45 commitments : strengthening protection of human rights, training blue helmets and more means for the army.

They also must put in place the Pact of the Future: The United Nations will try to make a comprehensive review of peace operation with clearer understanding for the population and the soldiers.

Could you introduce yourself?

Hello, my name is Enes, and I am the chair of the Human Right Committee

My name is Judy, I represent the UK, and I am in Terminal.

Why have you chosen the human right committee?

Enes: I chose the human right committee because this committee is in English, and because the issues were interesting. Before this year's conference, I only had conferences in English.

Judy: I chose that committee because I'm interested in human rights and I wanted to have a point of view from the United Nations, because there are different policies, and a lot of conflicts that violates the Human rights. It is a committee in English so it's easier for me.

So how many conferences have you been to already?

Enes: I have already done 2 conferences, both in English. For this year, I'm going to organize

the MFGNU conference at the externat Notre Dame.

Judy: It's my first conference.

What is your role in the Human Right Committee?

Enes: I'm the leader of this committee, which means that I help with the organization of the

conference, but my role is also to help the delegates to have better debates.

Judy: I am the UK delegate for this year.

Do you feel good about your committee?

Enes: Yes, I feel good in it, it's a committee in English, the language that I like, and I enjoy it.

Judy: Yeah, I'm the oldest, but it's really cool, there is a good vibe.

Are you interested in this year's issues?

Enes: Yes, of course. These issues are really important.

Judy: Yes, because there are still some countries that authorize guns, and the use of violence.



COMITÉ DE LOS DERECHOS HUMANOS

GA3ESP

Durante el taller MFGNU y la conferencia, los estudiantes abordan diferentes temas sobre derechos humanos: ¿Cómo se puede mantener la paz con las fuerzas armadas sin respetar los derechos humanos? ¿Cómo promover la paz sin justicia y reconocimiento de las violaciones de los derechos humanos?

En un primer momento, los derechos van a referirse a los derechos a la vida, los derechos a la libertad y a la seguridad de la persona, el derecho a estar protegido frente al hombre y, por lo tanto, la salud, la educación y la seguridad. Todos estos derechos pueden ser garantizados por las fuerzas armadas, sin embargo, podemos mantener su uso sin vulnerar los derechos humanos. Para ello, debemos encontrar un equilibrio entre el poder civil y el poder militar. Los militares deben respetar la autoridad de las instituciones democráticas. Pueden usar la fuerza armada para proteger a la población o mantener el orden público sin violar los derechos humanos.



Por ejemplo hay la ONU cuyo objetivo principal es mantener la paz y la seguridad en el mundo, pero también promover la cooperación entre los Estados en las esferas económica, social, cultural y humanitaria. Pero se puede hablar del ejemplo en Colombia o en Brasil donde las fuerzas armadas violentas a veces los derechos humanos cometen crímenes contra poblaciones civiles y pueblos indígenas. En este caso, la Onu tiene un papel de supervisión de esfuerzos realizados por estos países para evitar abusos.

También existe un medio de disuasión, como las armas nucleares, que no son armas de guerra, pero sirven para disuadir a un enemigo potencial de atacar. Por ejemplo, Francia posee armas nucleares, pero las utilizará como medio de presión.

Además, se viola la justicia y el reconocimiento de los derechos humanos, especialmente en Afganistán, donde las mujeres han perdido todos sus derechos, no tienen acceso a la educación y están sometidas a los hombres desde muy jóvenes. Además, no hay libertad de religión; el islam está impuesto por el gobierno, y todos los opositores políticos son encarcelados, torturados e incluso ejecutados.

Por lo tanto, la paz no puede existir sin justicia y el reconocimiento de los derechos humanos, porque siempre habrán Estados que jamás los respetarán.

En resumen el uso de fuerzas armadas puede contribuir a contener el conflicto pero nunca debe sustituir el respeto absoluto a los derechos humanos, la justicia, la rendición de cuentas y la protección de civiles sino la paz estará en riesgo de convertirse en un paz injusta

Dessin : Margot Milesi

UNESCO

AG4

Pour cette XIV édition du MFGNU, le comité Unesco a choisi de débattre autour de deux problématiques au sujet de l'accès inégal à la culture et à la formation de tous dans ce monde qui se veut instable.

Problématiques :

Comment offrir un égal accès à la culture dans un monde instable ?

Comment garantir un accès à la formation de tous face à des situations de crise ?



Comment offrir un égal accès à la culture dans un monde instable ?

La culture est le reflet de notre identité, nos valeurs, nos pensées, ce qui nous définit et nous rend unique.

Elle représente un outil fondamental pour développer notre imagination, notre créativité, notre capacité à réfléchir par nous-même... et qui est accessible à travers des infrastructures (institutions artistiques, bibliothèques, musées...)

Cependant, elle apparaît de plus en plus comme un privilège pour de nombreuses parties du monde faisant face à des obstacles majeurs. Nous pouvons prendre par exemple l'Afrique et le Moyen-Orient où le secteur culturel rapporte 58 milliards de dollars contre 620 milliards de dollars pour l'Amérique du Nord. Cela les empêche donc de disposer de ce droit et de cette ressource commune.

De ce fait, la difficulté d'accès à cette richesse peut engendrer de nombreuses conséquences tant sur le plan individuel que sur le plan social : impact sur l'ouverture d'esprit, l'imagination ainsi que le regard critique, l'exclusion ou encore la vulnérabilité à la manipulation et à la désinformation.

C'est donc pour cela qu'offrir la possibilité à chacun de disposer de ce droit face à la culture est essentiel.

Des débats au cœur du comité UNESCO

Après de nombreuses heures à s'informer et à se documenter au mieux autour de ce sujet, les délégués débattront durant trois jours au cours de la conférence. Ils tenteront de trouver des solutions qui devront être concrètes et réalistes.

Dessin : Angèle Millet

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

AG5

I. Comment renforcer les solidarités (économiques, sociales et politiques) et prévenir la marginalisation et l'exclusion sociale ?

Depuis la fin du XXème siècle, certaines inégalités dans le monde sont renforcées par plusieurs facteurs. En effet, les inégalités sociales, politiques et économiques persistent toujours et sont dues aux crises économiques ou humanitaires, au changement climatique ou encore à l'inégal accès aux nouvelles technologies. Face à cette situation, les États et les organisations internationales organisent de nombreuses actions dans le but de réduire les inégalités et la marginalisation. Le président de ce comité est Arthur BERNARD, assisté par les deux facilitatrices Clarisse BERTOT et Raphaëlle LETERTRE.

Tout d'abord, il y a différents types de solidarités. Pour commencer, il existe les solidarités économiques, elles mettent en avant les valeurs du partage et de l'entraide afin de mieux répartir les richesses. Ensuite, il y a les solidarités politiques, ce sont des alliances entre personnes, partis ou États. Enfin, il existe des solidarités sociales, elles consistent à aider les personnes en difficulté au sein d'une même société. Ces solidarités ont donc pour but de réduire les inégalités dans le monde.

Ces inégalités sont de plusieurs natures. Tout d'abord, il existe une mise à l'écart de certaines personnes par la société : c'est la marginalisation. Lorsque celle-ci devient très importante, on parle d'exclusion sociale. Cela se traduit par la coupure totale de certaines personnes vis-à-vis de la société. Ces inégalités sont causées par plusieurs facteurs. Économiquement, il y a des écarts sur la question de la richesse, de l'accès à l'éducation ou à la santé et de l'emploi. Socialement, il existe beaucoup de discriminations sur plusieurs points comme pour le genre, l'origine ethnique, l'âge, le handicap ou encore l'orientation sexuelle. Enfin, politiquement, la représentation des personnes, groupes de personnes n'est pas homogène dans les hauts postes de responsabilité. En effet, cela freine donc la participation citoyenne de certaines minorités. La marginalisation et l'exclusion sociale impactent sur le plan individuel comme sur le plan collectif. Il est vrai que plusieurs personnes sont isolées, pauvres ou subissent une dégradation mentale ou physique car elles ont un accès limité à l'éducation ou à l'hygiène par exemple. Cela fragilise la cohésion sociale et politique et la stabilité et cela affaiblit les sociétés.

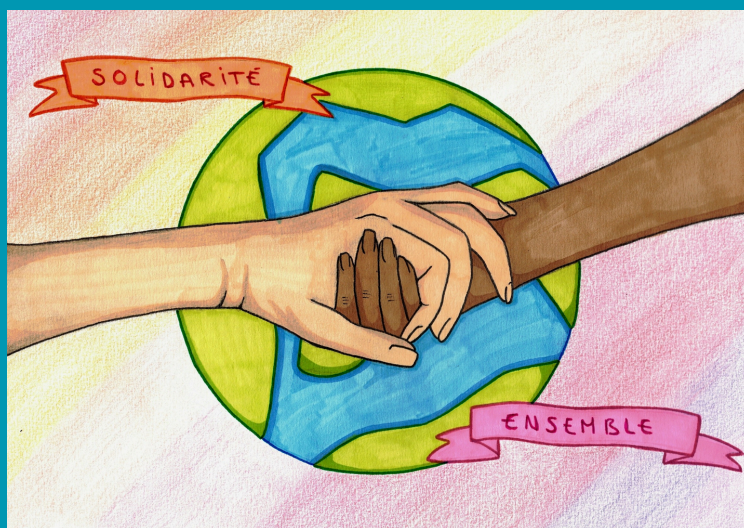
En conclusion, les élèves auront de nombreux arguments à soumettre lors de la conférence.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

AG5

II. Comment la coopération économique internationale peut-être utile pour prévenir des conflits et promouvoir la démocratie ?

Aujourd'hui, dans le monde entier, les pays dépendent les uns des autres. En effet, ils échangent des ressources, des technologies, des services. Mais ils doivent également faire face aux enjeux mondiaux comme les crises économiques, les pandémies, ou encore le changement climatique. Malgré cette interdépendance, une certaine instabilité persiste toujours : des guerres éclatent.



Certains régimes sont autoritaires et de nombreuses souffrances sont encore d'actualité. La coopération économique internationale et sociale devient donc indispensable dans ce contexte. Par exemple, les Etats-Unis, avec le plan Marshall, ont aidé l'Europe à se reconstruire après la Seconde Guerre mondiale. Cette aide économique a renforcé la démocratie et a permis de ne pas replonger dans une période difficile et donc de ne pas reproduire les erreurs passées.

Cette coopération est une forme de collaboration entre plusieurs pays. Elle apporte des avantages à chaque pays et dans divers domaines économiques. Elle a pour objectifs de renforcer les liens entre ces pays afin de réduire les instabilités. Cela peut se traduire par certaines actions coordonnées entre ces pays comme les aides économiques mises en place pour aider l'armée ukrainienne en guerre depuis 2014.

En réduisant les instabilités, cette coopération permet de prévenir les conflits. En effet, différentes mesures sont prises pour stopper la violence et les guerres à venir. Pour cela, elle réduit les tensions avant qu'elles n'éclatent comme par exemple en réduisant la pauvreté et l'injustice.

Cette coopération a également pour but de promouvoir la démocratie. C'est un système politique, dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple dans un pays ayant beaucoup de liberté.

Ainsi, c'est à propos de cette riche problématique que les délégués débattront en représentant leur pays lors de la conférence MFGNU.

Dessin : Louise Philippe

HAUT COMMISSARIAT POUR LES RÉFUGIÉS

AG6

Comment garantir la protection des demandeurs d'asile face à des politiques migratoires de plus en plus restrictives ?

Comment améliorer la situation des réfugiés dans les camps de transit ?

Chaque année, des milliers de gens fuient la guerre, la pauvreté et les effets du changement climatique, l'accueil des demandeurs d'asile est donc un défi mondial majeur. En 2024 et 2025 plusieurs pays dans le monde, notamment en Europe comme le Royaume-Uni, l'Italie ou encore les États-Unis ont durci leurs politiques migratoires en renforçant leurs contrôles aux frontières et en accélérant les procédures d'asile, parfois au détriment de la protection des personnes vulnérables.

Par exemple, au Royaume-Uni, la loi adoptée en 2024 prévoit que certains demandeurs d'asile puissent être envoyés dans un pays tiers (pays autre que celui où la personne demande l'asile ou celui d'où elle vient) comme le Rwanda pour y attendre l'examen de leur dossier. Cette pratique, appelée l'externalisation est très critiquée par de nombreuses ONG car elle peut exposer les réfugiés à des conditions de sécurité insuffisantes.

Face à ces politiques plus strictes, il devient essentiel de se rappeler que les réfugiés bénéficient de droits protégés par le droit international comme par la convention de Genève de 1951. Pour garantir la protection des demandeurs d'asile malgré le durcissement des politiques migratoires, les procédures d'asile doivent rester équitables et accessibles, ce qui signifie que toute personne fuyant un danger doit pouvoir déposer une demande et être entendue de manière sérieuse. Aussi, il est indispensable d'assurer l'accès à un avocat et à un interprète, afin que chaque demandeur d'asile puisse expliquer sa situation sans être pénalisé par sa langue ou sa méconnaissance de la loi. Les états doivent aussi respecter le principe fondamental du non-refoulement, qui interdit de renvoyer quelqu'un vers un pays où sa vie ou sa liberté serait menacée. Enfin, une coopération renforcée des pays est nécessaire : au lieu de repousser les migrants sur leurs pays voisins ou sur les pays tiers, les gouvernements doivent partager les efforts d'accueil afin de garantir une protection réelle et durable aux personnes les plus vulnérables.

Dans de nombreux pays de transit comme la Turquie, la Libye et certains pays des Balkans, les réfugiés vivent dans des camps souvent surpeuplés, parfois sans accès suffisant à l'eau, à la santé ou à l'éducation. Des enfants y restent parfois des mois voire des années en attendant leur réinstallation.

HAUT COMMISSARIAT POUR LES RÉFUGIÉS

AG6

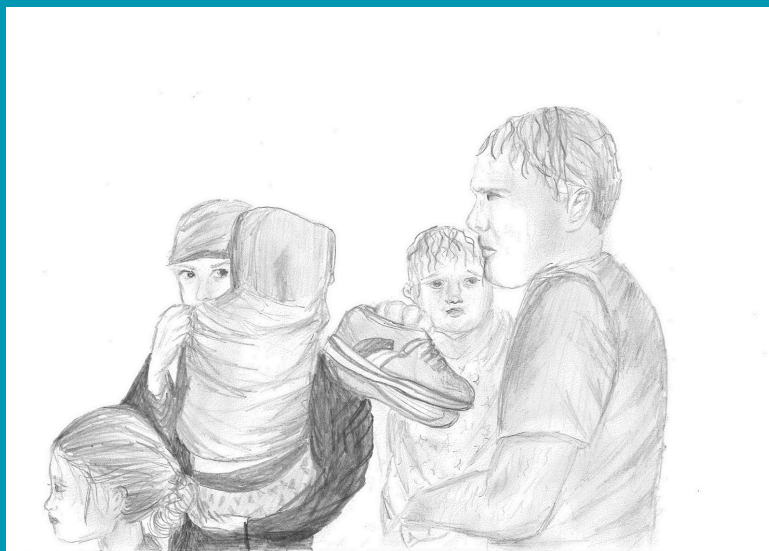
Pour améliorer leur situation, plusieurs solutions existent, notamment renforcer l'aide humanitaire internationale pour améliorer les infrastructures (écoles, sanitaires...). Accélérer les procédures de réinstallation vers des pays plus sûrs en particulier pour les mineurs et les familles. Ou encore développer des programmes d'éducation et de soutien psychologique, essentiels pour les enfants ayant vécu des traumatismes. Enfin, autoriser l'accès au travail dans certains pays de transit pour éviter la dépendance.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés joue un rôle central. L'organisation protège les personnes qui fuient les conflits, les persécutions ou les catastrophes climatiques. Elle surveille le respect des droits des demandeurs d'asile et travaille avec les états pour améliorer les conditions de vie dans les camps.

Le HCR forme aussi des jeunes et des bénévoles afin de mieux répondre aux crises migratoires et de sensibiliser l'opinion publique. Chaque solution durable nécessite une collaboration entre les pays d'origine, de transit et d'accueil, mais aussi une implication des citoyens et des associations.

En conclusion, les délégués vont débattre de ces problématiques au cours de la conférence, où l'on pourra entendre plusieurs pays s'exprimer, expliquer leurs points de vue, leur situation face à ces sujets et leurs solutions pour essayer d'y remédier au mieux.



Dessin : Eléna Héraud

UNICEF

AG7

L'UNICEF face aux défis d'une jeunesse en crise.

Dans un monde marqué par la multiplication des conflits armés et des crises prolongées, la jeunesse demeure l'une des premières victimes des déséquilibres globaux. Le comité UNICEF s'intéresse cette année à deux problématiques fondamentales :

Comment prévenir la radicalisation des jeunes dans les contextes de guerre ou de crises prolongées ?

Comment garantir l'accès à l'éducation pour les enfants dans les situations d'urgence ?

La présidente du comité est Camille PASQUIER, elle est assistée de deux facilitatrices, Salina DAG et Emma BARILLON.

La radicalisation des jeunes : un dessein de prévention et de résilience

Les jeunes deviennent souvent les premières victimes de la guerre dans les zones frappées par les conflits : privés d'école, arrachés à leur famille, plongés dans la peur et l'incertitude, beaucoup perdent leurs repères. Cette fragilité favorise la manipulation : certains groupes armés exploitent la colère, la solitude ou le besoin d'appartenance pour embrigader ces adolescents en quête de sens. L'UNICEF, qui agit depuis des décennies pour la protection de l'enfance, rappelle « qu'aucun enfant ne naît violent ». La radicalisation n'est jamais une fatalité : elle se prévient par l'éducation, le contact et le dialogue.

L'éducation : un abri contre le chaos

L'accès à l'éducation est un enjeu capital. En effet, l'école n'est pas seulement un lieu d'apprentissage : elle constitue un espace de protection et de stabilité essentiel au développement des enfants. Pourtant, aujourd'hui, des millions de jeunes issus du monde entier sont privés d'enseignement en raison des conflits, de la radicalisation, des déplacements massifs ou de catastrophes naturelles. Les délégués devront ainsi débattre de solutions concrètes pour garantir la continuité éducative dans ces contextes car préserver l'accès à l'éducation, c'est lutter pour un retour à la paix et à la normalité.

AG7

ONU FEMMES

AG8

- Comment renforcer la participation des femmes dans le maintien de la paix ?

Les obstacles à la participation des femmes dans les processus de paix

Malgré des avancées au sein de l'ONU comme la résolution 1325, adoptée en 2000 pour reconnaître le rôle essentiel des femmes dans la paix et la sécurité, leur participation reste largement insuffisante. Les femmes représentent seulement 10 % des personnels actifs dans les opérations de paix de l'ONU en 2025, et moins de 1,5 % des signataires d'accords de paix. Cette sous-représentation a des conséquences importantes sur l'efficacité et la légitimité des actions menées.

Des freins institutionnels et politiques

Les femmes sont confrontées à des obstacles profonds, souvent invisibles, enracinés dans les habitudes sociales, culturelles et institutionnelles. De nombreux facteurs limitent leur accès aux fonctions de leader. De plus, les environnements professionnels peuvent être marqués par le harcèlement sexuel, les comportements sexistes et une insécurité persistante.

Des stéréotypes persistants

Les rôles traditionnels attribués aux femmes les cantonnent à des fonctions de soin ou d'éducation, tandis que les domaines de pouvoir restent dominés par les hommes. Les femmes sont souvent perçues comme trop émotives ou fragiles pour gérer des situations de crise, ce qui freine leur accès aux postes stratégiques dans les domaines militaires, diplomatiques ou de sécurité.

Une faible représentation dans les instances décisionnelles

Dans les négociations de paix, les femmes représentent moins de 10 % des participants. Leur présence est souvent symbolique, sans réel pouvoir décisionnel. Dans les missions de terrain, elles ne composent que 5,9 % des militaires et 14,4 % des forces de police. Cette faible représentation limite la confiance avec les populations locales et réduit l'impact des actions menées.

Des conséquences structurelles

L'exclusion des femmes affaiblit la protection des victimes, notamment face aux violences sexuelles, et empêche l'intégration de priorités essentielles comme les droits reproductifs, la sécurité des femmes ou l'éducation des filles. Elle prive aussi les processus de paix de l'expertise des femmes engagées dans les mouvements locaux, qui possèdent une connaissance précieuse des mécanismes de résilience et de cohésion sociale.

Conclusion

La marginalisation des femmes dans les processus de paix est un frein majeur à la construction d'une paix inclusive et durable. Pour transformer les sociétés après les conflits, il est indispensable d'intégrer les femmes dans toutes les étapes de décision. Leur participation active permet de mieux répondre aux besoins des populations, de renforcer la légitimité des accords et d'assurer une reconstruction plus équitable.

ONU FEMMES

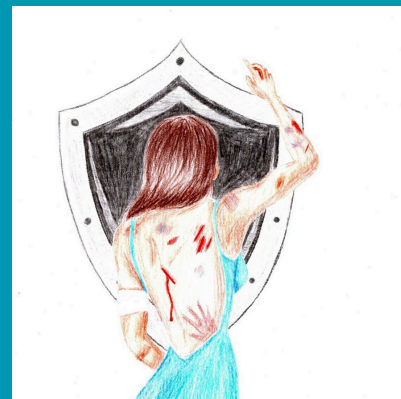
AG8

Comment peut-on assurer la protection et la sécurité des femmes victimes

de violences ?

Présentation de la problématique

Dans le monde, de nombreuses femmes sont victimes de violences sexuelles, conjugales, d'intimidations et même de féminicides. C'est ce que nous explique Romane Galland, facilitatrice du comité ONU Femme.



En effet, la sécurité des femmes est devenue un sujet grave mais surtout un sujet d'actualité et de grande ampleur dans certains pays, tels l'Afrique du Sud, le Rwanda, l'Inde ou encore le Mexique. En bref, presque la totalité des pays du monde a un très haut taux de violences envers les femmes, et pour l'instant ce nombre ne va pas aller en s'arrangeant car certains facteurs aggravent la situation (le changement climatique ou les conflits par exemple).

Mais la question principale contre toute cette violence est : quelles sont les solutions possibles mises en place et celles qui restent à mettre en place ?

Solutions

Premièrement, il est important de savoir que l'ONU est très impliquée dans la protection des femmes, notamment grâce à la « Commission de la condition de la femme » ou CSW, active depuis 1947 dans le but d'améliorer la sécurité des femmes face aux agressions tout autour du monde.

Suite à différentes commissions, beaucoup de solutions concrètes ont été mises en place dans de nombreux pays :

La mise en place de numéros verts à appeler en cas d'urgence

Des centres d'hébergements pour les victimes d'agressions

Des actions de prévention pour éduquer et prévenir la population

Un développement politique pour renforcer les lois en faveur de la protection des femmes

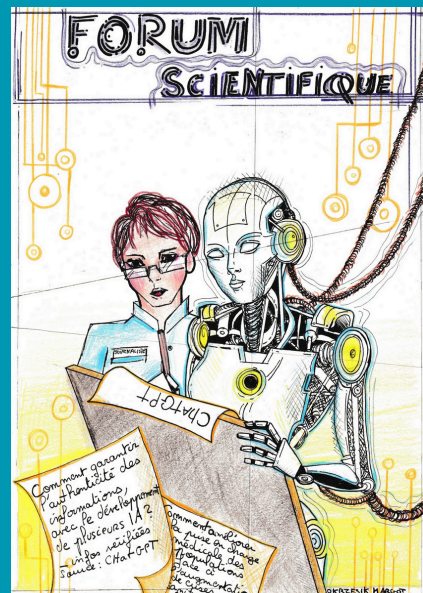
En conclusion, les agressions sont un fléau violent encore trop fréquent. Des solutions sont mises en place chaque année dans différents pays mais il reste encore du chemin pour protéger les femmes contre ces actions inhumaines dont elles sont victimes.

FORUM SCIENTIFIQUE

AG9

Ces dernières années, les crises sanitaires se sont multipliées et sont devenues de plus en plus difficiles à gérer. Pandémies, catastrophes naturelles, conflits armés ou encore changement climatique mettent les systèmes de santé à rude épreuve et exposent des millions de personnes à des risques élevés. Face à cette réalité, une question devenue essentielle se pose : **comment améliorer la prise en charge médicale des populations face à l'augmentation des crises sanitaires ?**

Cette année, le Forum scientifique tentera d'apporter des solutions à cette question à laquelle il devient urgent de répondre. Dans notre monde, les crises sanitaires se font plus fréquentes et plus graves. La pandémie de COVID-19 nous a montré à quel point nos sociétés sont vulnérables. En quelques semaines, les hôpitaux ont été saturés et le personnel soignant épuisé.



Dessin : Margot Okrzesik

COMMISSION DE DÉSARMEMENT

AG10

Face aux menaces nucléaires et à l'instabilité mondiale croissante, et alors que neuf pays disposent de l'arme atomique, les délégations de la commission de désarmement se retrouvent au cœur d'un débat brûlant : comment encadrer l'utilisation de l'arme atomique pour le bien de l'humanité ?

L'histoire d'une arme dévastatrice

En 1945, le monde – et en particulier les États-Unis – s'est doté d'une arme de destruction massive qui fut par la suite qualifiée de génocidaire, inhumaine et annihilatrice. En effet, dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale et des prémices de la Guerre froide, s'est lancée une « course à la bombe atomique » qui aurait le pouvoir de terminer définitivement le conflit. C'est dans cette situation, alors que des affrontements meurtriers se déroulaient sur la scène mondiale, que les États-Unis ont lancé dans le plus grand secret le projet Manhattan, dirigé par le physicien J. Robert Oppenheimer. Son but ? Parvenir à construire et démontrer la puissance d'une bombe atomique avant l'Allemagne nazie. Un grand panel de scientifiques et de militaires ont alors été réunis sur un plateau perdu dans le désert du Nouveau-Mexique afin de mener à bien ce projet.

Au terme de plus de trois ans de travail acharné sont alors larguées deux bombes atomiques américaines sur les villes japonaises malheureusement bien connues de Hiroshima et Nagasaki, respectivement les 6 et 9 août 1945. Sur les 535 000 habitants communs aux deux villes, entre 105 000 et 220 000 ont directement été tués, et des milliers d'autres portèrent les séquelles des radiations toute leur vie. Après ces démonstrations de force des États-Unis, le Japon capitule, mettant fin au dernier front de la Seconde Guerre mondiale. Ces deux attaques atomiques sont à ce jour les premières et uniques de l'Histoire, et elles laissèrent une empreinte indélébile sur le monde, telle une épée de Damoclès menaçant l'humanité.

Conséquences des attaques atomiques et course à l'armement

Après le largage des premières bombes A, le gouvernement américain lance rapidement un projet de bombe thermonucléaire, fonctionnant à l'hydrogène (et non à l'uranium ou au plutonium comme les précédentes). S'inscrivant dans le début de la Guerre froide, l'URSS commence également un programme d'armement nucléaire et parvient à son premier essai nucléaire en 1949, suivie du Royaume-Uni en 1952 et de la France en 1960. L'armement progressif de plusieurs pays ainsi que l'instabilité liée à la Guerre froide créent alors rapidement une montée en tension au sujet de la gestion de l'utilisation et la construction des bombes : la possession par un État de l'arme nucléaire est en effet, en plus d'un avantage militaire conséquent, un excellent moyen de dissuasion et de menace diplomatique contre d'autres pays. Un paradoxe est alors soulevé : les bombes A et H sont à la fois capables de causer les pires destructions et d'empêcher des guerres de par leur pouvoir de dissuasion.

COMMISSION DE DÉSARMEMENT

AG10

La question de l'encadrement de l'arme atomique aujourd'hui

De nos jours, les neuf puissances nucléaires du monde rejettent l'interdiction de l'arme atomique. Cependant, certaines d'entre elles (Chine, France, États-Unis, Royaume-Uni et Russie) soutiennent leur régulation. L'Afrique du Sud est à ce jour le seul État à avoir complètement abandonné son programme nucléaire.

Le 1er juillet 2017, est signé le Traité sur l'interdiction de l'arme nucléaire (TIAN) et entre en vigueur début 2021.



Ce traité vise à strictement interdire la possession et l'utilisation d'un arsenal d'armes nucléaires. 94 pays sont signataires, mais aucune des neuf puissances nucléaires mondiales (États-Unis, Russie, France, Chine, Royaume-Uni, Israël, Corée du Nord, Pakistan et Inde) n'en fait partie.

Une problématique encore très importante

Plus de 75 ans après Hiroshima et Nagasaki et face à un avenir incertain, la question reste d'une importance capitale : le nucléaire protège-t-il la paix ou la menace-t-il ? Le comité de désarmement tentera, au fil des débats, d'apporter des pistes pour encadrer son usage et réduire le risque.

Interview d'Adrien Djoumessi, délégué du Japon au sein de la commission de désarmement

Qu'est-ce que tu aimes dans ton comité ?

J'apprécie beaucoup l'ambiance qui règne et le travail qu'on fait.

Sur quoi est-ce que vous travaillez ?

On travaille au départ pour répondre à deux problématiques : comment encadrer l'utilisation de l'arme atomique pour le bien de l'humanité et comment protéger les populations des groupes armés dissidents dans les pays moins développés ?

Qu'est-ce que tu trouves intéressant ?

J'aime le travail qu'on fait et les sujets qu'on doit aborder.

Est-ce qu'il y a une problématique que tu préfères ?

Non, pas vraiment, les deux sont assez intéressantes.

Est-ce que tu recommanderais ce comité à quelqu'un ?

Oui !

Dessin : Mia Pillat & Mattéo Tafuri

PEACE BUILDING COMMITTEE

AG11

INTRO

Interview with one of the delegates from this committee:

Why did you choose this committee?

I chose this committee because I think it's great to participate in something in English in order to improve my skills, and also because the topics we're going to discuss seem really interesting and should lead to some good debates.

What is your role, as a delegate of this committee?

My role on the committee is to debate with delegates from other countries, represent my country's ideas and opinions, and find solutions to the issues we are given.

What do you think about your committee's subjects?

I find the topics covered really interesting, and since they are current events, it motivates me to discuss them and learn more.



The question of the Essequibo region

Essequibo, a former Dutch colony, is a territory disputed by Venezuela and Guyana. Even though it belonged to Venezuela when the country became independent in 1811, it was annexed in 1840 by the United Kingdom and incorporated into British Guiana. Recently, tensions have risen again, especially after Nicolás Maduro - the Venezuelan president - presented a map showing Essequibo as part of his country. Venezuela has long claimed this resource-rich region, but its claims have intensified since Exxon Mobil (an American oil and gas company) discovered significant oil reserves there in 2015. For Guyana and Venezuela, the oil industry is crucial, that is why these resources add major geopolitical issues to the conflict.

The Essequibo River flows from Brazil to the Atlantic Ocean. Since 1777, during the Spanish Empire, Venezuela has considered the river its natural border. After independence in 1811, it claimed the Essequibo, but the border remained fragile. In 1840, the British expanded their colony and took control of the region despite Venezuelan protests. Venezuela, supported by the United States under the Monroe Doctrine (« America for Americans »), could not make its voice heard. A dispute therefore broke out between newly independent Venezuela and the British Empire, then the world's leading power. After arbitration by France, the 1899 Paris ruling confirmed British control, a decision that Venezuela accepted but contested throughout the 20th century. In 1962, Venezuela reiterated before the UN that its claims would persist regardless of British Guiana's status.

Dessin : Héloïse Frezet

PEACE BUILDING COMMITTEE

AG11

Tensions have increased since 2018 as Venezuela reinforced its military presence. But Guyana possesses only a very small army, so the country has turned to the International Court of Justice (ICJ) for dealing with the tense situation. In 2021, the Venezuelan army made several incursions into Guyana's Exclusive economic Zone (EEZ) and airspace. These actions really worried Guyana and encouraged the United States to support publicly its ally. In 2019, offshore oil production began with ExxonMobil, which appears to have signed a very favourable agreement with the Guyanese government—an agreement criticised by the opposition in Georgetown. By 2023, Guyana had become a rising oil producer which lead to the installation of five new oil companies like the American, Chevron. Guyana rose to 31st place in global oil production and has been projected to reach 18th place by 2027, ahead of Venezuela despite Venezuela having the world's largest oil reserves. Guyana 'reserves are estimated at 11 billion barrels and positioned the region as a potential "oil emirate," fuelling Venezuelan resentment.

In 2023, tensions continued to escalate. Despite ICJ warnings, President Nicolás Maduro held a referendum on annexing Essequibo under the slogan "El Essequibo es nuestro" ("Essequibo is ours"). On 3 December 2023, the referendum resulted in 95% support but with only half of the electorate participating, and without consulting the inhabitants of Essequibo. Guyana denounced subsequent Venezuelan infiltrations. The UN Security Council met on 8 December 2023, with the U.S. and U.K. supporting Guyana and Russia backing Venezuela. A summit on 14 December eased tensions without resolving the dispute. By late 2023 and early 2024, military mobilisation and diplomatic friction intensified, with satellite images showing increasing Venezuelan activity near the border.

In 2025, the conflict escalated again so Caracas made further efforts to foster administrative integration in the region by establishing a new fictitious Venezuelan province named Guayana Esequiba, though this initiative has been met with some resistance. It is fair to say that the initiative was met with a certain degree of concern on the international stage, notably from the United States, CARICOM and the UN. Also, it is understood that troop movements near the border have been a cause for some concern for Guyana, with the country choosing to increase military cooperation with both the U.S. and the U.K. as a result. The issue of oil has been a point of divergence, with new Guyanese extraction authorisations having been granted, a move that was not welcomed by Caracas, who expressed their discontent at what they see as a violation of its sovereignty. In March 2025, there were reports of a military vessel being sent by Venezuela into Guyana's territorial waters, an action which was met with a formal expression of concern by Guyana and support from the United States for Guyana's position. In response, Venezuela denied the alleged incursion and highlighted ongoing foreign drilling activity in the area.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Entre routes arctiques et conflits africains, un monde sous tension

Cette année, le Conseil de Sécurité du MFGNU se penche sur deux problématiques : D'une part, l'ouverture progressive de routes commerciales en Arctique qui bouleverse les rapports de force entre grandes puissances. D'autre part, la persistance et la multiplication des conflits en Afrique qui interrogent sur la capacité internationale à réguler les guerres contemporaines. Deux enjeux très différents qui mettent en lumière les limites et les responsabilités des Nations unies face aux crises actuelles.

Dans quelle mesure l'ouverture de routes commerciales en Arctique remet-elle en question l'équilibre entre les puissances mondiales ?

Avec l'accélération du réchauffement climatique, la banquise arctique se réduit à un rythme inédit, laissant émerger de nouvelles voies navigables entre l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord. Ces routes permettent de diminuer certains trajets commerciaux et ces raccourcissements attisent alors l'intérêt d'acteurs majeurs, comme la Chine, qui cherche à intégrer l'Arctique dans son vaste projet des "Nouvelles routes de la soie".

Face à cette expansion économique, la Russie renforce massivement sa présence militaire et logistique dans la région. Ce déploiement s'accompagne de revendications territoriales. Cette militarisation inquiète alors particulièrement les États-Unis et le Canada, qui y voient une menace directe pour la liberté de navigation et un bouleversement de l'équilibre géopolitique mondial.

L'Arctique, longtemps préservé des rivalités internationales, de par son climat hostile, devient donc un espace de positionnement stratégique. Entre exploitation des ressources naturelles, contrôle des routes maritimes et ambitions militaires, la région ouvre la voie à de potentielles tensions que l'ONU essaye de diminuer, malgré des moyens de plus en plus restreints.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Comment limiter la multiplication des guerres contemporaine dans les pays d'Afrique ?

Actuellement, plusieurs régions d'Afrique restent vulnérables à des conflits multiples et persistants. Depuis des décennies, le continent est traversé par des guerres liées à des rivalités ethniques, des tensions territoriales, des institutions politiques fragiles ou encore l'exploitation illégale de ressources.

Cette instabilité s'illustre dans des crises emblématiques : la guerre au Soudan, les violences djihadistes au Mali ou encore les affrontements répétés en République démocratique du Congo autour des minerais stratégiques. Ces conflits provoquent chaque année des dizaines de milliers de morts, des déplacements massifs et des violations graves des droits humains, tout en freinant durablement le développement économique et social.

La limitation de ces conflits impose alors une approche globale : renforcer l'État de droit, engager des processus de médiation internationale, désarmer progressivement les groupes armés, investir dans l'éducation à la paix... Cette approche apparaît comme une piste essentielle. La coopération internationale, notamment via l'Union africaine et l'ONU, reste déterminante, même si son efficacité dépend de la volonté politique des États impliqués.

À travers ces deux problématiques, le Conseil de Sécurité devra interroger la capacité collective à gérer des tensions anciennes comme émergentes, dans un monde où les crises se multiplient.



Dessin : Chelssy Anthony

SECURITY COUNCIL

INTRO

Interview of one of the delegates of this committee:

Why did you choose this committee?

I chose this committee because I thought it was very interesting to talk about current issues and politics, and because I wanted to be a part of an English-speaking committee.

What is your role, as a delegate of this committee?

My role in the committee is to defend the opinion of the country I represent, to debate with the other delegates and to find solutions with them to the problems our committee tries to solve.

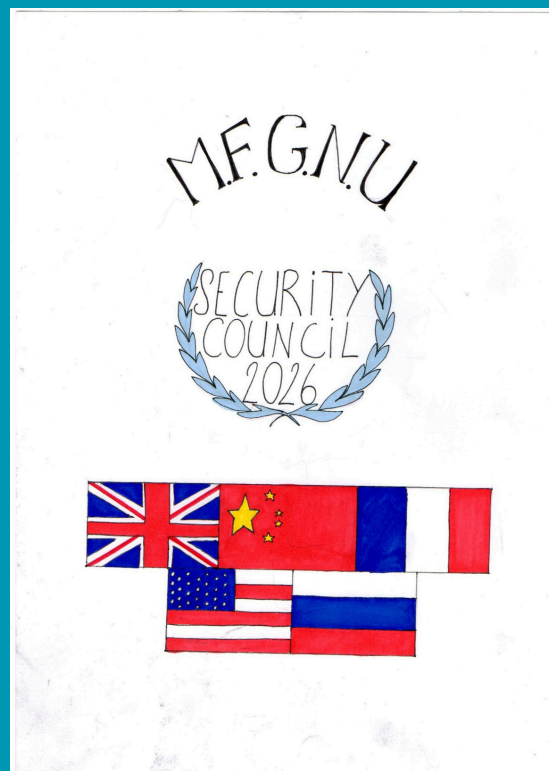
What do you think about your committee's subjects?

I feel like the subjects of this committee are very important to talk about, since they are current issues. I also think it is interesting to have debates about these subjects.

How to restore order while ensuring Haiti sovereignty?

Haiti is facing an extreme security, political, and humanitarian crisis. Gangs control most of Port-au-Prince, and state institutions have almost collapsed. Half of the population needs urgent humanitarian assistance.

For a little history, the U.S occupation during the 20th century with the Duvalier dictatorship afterwards led to a long-lasting instability, a tough corruption and violence in the territory. There were a few attempts at democracy in the late 90s, early 2000s, but they all failed due to coups, armed groups and corruption. The United Nations tried to give them some help, but the stability remains fragile. In 2010, an earthquake devastated the country, causing 200,000 deaths and a humanitarian crisis as it worsened insecurity because of prisoners who had managed to escape.



Dessin : Kaïs Kerboub

SECURITY COUNCIL

Now, Haiti faces a security breakdown: there are over 200 gangs that control about 85 to 90% of Port-au-Prince, controlling ports, fuel terminals, roads and creating shortages with better weapons, that come from the United States, than the country's own police forces; the kidnapping industry is growing bigger and bigger, the number of cases getting up to 20 per day, a massive recruitment including child soldiers; more than a million people forced to go away from their own home. You may add the Bwa Kale vigilante movement killing suspected gang members, but who often makes wrong accusations and kills innocents. Moreover, the political situation in this country is in a crisis as well. After the Prime Minister Ariel Henry resigned, the government nearly collapsed, with the presidential transition being criticized for corruption. The state institutions are not functioning very well, as the ministries are occupied by displaced people, and lastly, the justice system is paralysed with widespread bribery, lack of trials and gang impunity. And, expectedly, the country faces a severe food crisis, limited access to education and an extremely weak healthcare system and infrastructure.

Countries around the world are actors of these problems, whether it is to give solutions now, or to be one of the causes of these same problems: The United States of America are the main origin of the weapons trafficked into the island, and impose travel bans on Haitians; France is another major actor, as it is a former colonial power, causing a very important debt worth billion, now. The Dominican Republic, who deported over 300,000 Haitian in 2024-2025, Kenya leads the MSS (Multinational Security Support Mission) but struggles with the numbers of low troop, finally, Canada, who hosts a large Haitian community.

The United Nations are also involved in the Haitian problems, with the intention of helping, as it is the main matter of this union, with several missions: the MINUSTAH, from 2004 to 2017, to try to stabilize the country with military and police components, MINUJUSTH, from 2017 to 2019, focused on justice and police reforms, BINUH, from 2019 and still active today, helping with political advice. The Resolution 2653 in 2022 helped punish gang members, and the Resolution 2699, in 2023, authorized MSS mission supporting Haitian police forces.

The proposed solutions are to bring large scale operation to free ports and extremely dangerous zones: avoid the action of foreign troops without a clear oversight from the Haitian to preserve their sovereignty, get more job opportunities for the population to prevent more gang recruitment, consider the French financial contribution due to the historical debt, and lastly, to create a program or an organization to remove illegal weapons from the territory.

To sum up, Haiti faces a lot of difficult problems despite the various efforts to provide some help, whether it is from the United Nations or countries themselves. Solutions are found, but they have not been implemented yet, despite the urgency.

CONSEIL DE SÉCURITÉ HISTORIQUE

Cette année le Conseil de Sécurité Historique fait face aux problématiques suivantes :

Guerre Iran-Irak (1980-1988) par quels moyens parvenir à la paix ?

Guerre du Yom kippour (1973) comment parvenir à apaiser les tensions entre Israël et le monde arabe ?

Pour nous donner plus de précisions sur ces problématiques et pour nous expliquer ce qu'est le CSH, nous allons questionner la présidente de ce comité : Alicia Savivanh.

Pour toi, pourquoi les deux problématiques de cette année sont-elles importantes à aborder de nos jours ?

Selon moi, les deux problématiques du CSH sont importantes à aborder à l'heure actuelle car elles sont corrélées aux tensions et conflits actuels. En effet, la guerre Iran-Irak et le conflit du Yom Kippour nous rappellent les désaccords et les troubles présents dans le Proche et Moyen-Orient, et nous expliquent les divisions et tensions qui animent notamment l'Israël et les pays alentours, mais aussi l'Iran et l'Irak. Il est important d'aborder les problématiques et conflits d'antan afin de mieux comprendre notre présent.



CONSEIL DE SÉCURITÉ

HISTORIQUE

Qu'est ce qui t'intéresse particulièrement dans ce comité ? Quelles sont tes motivations ?

Je trouve ce comité vraiment intéressant par sa particularité : le fait de se placer dans un contexte historique, à une date antérieure à notre présent. Comme exprimé ci-dessus, il me semble important de se pencher et de connaître les guerres du passé, les divisions, tensions et alliances qui ont forgé notre monde et notre époque actuelle. C'est pour cela qu'être membre de l'Etat Major du Conseil de Sécurité Historique m'a grandement intéressée ! J'ai déjà fait partie du Conseil de Sécurité en tant que facilitatrice, et le Conseil de Sécurité Historique m'a, par la suite, intrigué notamment par la spécificité de son contexte !

Peux-tu nous expliquer en quoi consiste ton rôle dans ce comité ?

Je suis la Présidente du Conseil de Sécurité Historique et mon rôle consiste, durant l'été, à organiser, vérifier et corriger les rapports des facilitateurs du comité. Puis, lors des AP avec les délégués, j'explique et anime les débats informels, les entraînements, j'aide les élèves dans leur rédaction des TPG et Résolutions (et je fais respecter les échéances !) puis les corrige, je sers d'intermédiaire entre le BOARD et mon comité, et enfin je fais en sorte que chaque délégué possède les outils de débat pour se sentir à l'aise durant notre conférence. Et justement, pendant le MFGNU, je m'occupe majoritairement de l'organisation des débats et de leur bon déroulement, de la constitution des clauses finales, mais également du bien-être des délégués parce que le plus important, c'est que tout le monde prenne du plaisir ! Je tiens à préciser que mes facilitateurs m'aident énormément dans ces nombreuses tâches et animent également les débats !

Souhaites-tu ajouter quelque chose en rapport avec les problématiques ?

Je ne souhaite pas spécialement rajouter quelque chose, mis à part que j'espère que cette merveilleuse expérience qu'est le MFGNU puisse continuer à exister pendant très longtemps, et qu'elle permette de prendre conscience des nombreux enjeux qui illustrent notre société.

Guerre Iran-Irak :

Nous allons nous focaliser sur un conflit majeur qui a opposé des grandes puissances du Moyen-Orient : l'Iran et l'Irak. Cette guerre a perturbé la stabilité mondiale dans les années 80 et impacté la vie des civils mais aussi l'environnement avec l'utilisation d'armes chimiques par le régime de Saddam Hussein. Ces attaques ont fortement endommagé l'écosystème et ont exposé des milliers de civils à des armes toxiques causant de multiples maladies et malformations sur plusieurs générations.

Ces tensions ont également déclenché une course à l'armement affaiblissant les deux pays qui ont dû sacrifier une part importante de leur budget à l'effort de guerre.

L'Organisation des Nations unies (ONU) a essayé d'intervenir dès le début du conflit, mais son impact est resté assez limité pendant longtemps. Celle-ci a voulu mettre en place de nombreuses résolutions pour garantir une paix durable entre les deux puissances. Encore aujourd'hui, les territoires gardent une trace de cette tragédie.

COMITÉ COLLÉGIEN

Pour cette édition du MFGNU, le comité collégien se penche sur un sujet très actuel : Comment les jeunes peuvent-ils déjà s'engager pour agir au nom de leurs libertés et de leurs convictions. Aujourd'hui, le monde est confronté à divers enjeux majeurs tels que les inégalités, les conflits, le changement climatique. Si l'on souligne souvent l'engagement des adultes, il ne faut pas oublier celui des jeunes. Ils sont davantage confrontés aux défis actuels et certains jeunes, généralement âgés entre 15 et 24 ans, ne souhaitent pas rester immobiles et agissent pour transformer la situation.

Une jeunesse en alerte face à des défis planétaires

La jeunesse mondiale représente environ 1,2 milliard de personnes âgées de 15 à 24 ans, soit 16 % de la population mondiale, et 90 % vivent dans les pays en développement. Cela dessine une génération connectée globalement, mais souvent fragilisée localement par le manque d'accès aux droits fondamentaux. Selon l'UNESCO, environ 70 % des jeunes disent qu'ils n'arrivent pas vraiment à exprimer leurs inquiétudes sur la société, même s'ils aimeraient participer davantage. Ils vivent dans un monde instable, marqué par le climat qui se dérègle, les conflits, les inégalités et aussi les restrictions de libertés, ce qui crée chez eux un vrai sentiment d'urgence. Les réseaux sociaux prennent une place importante : ils permettent aux jeunes de faire circuler leurs idées et leurs combats, même là où manifester est interdit.

Initiatives locales dans les pays en développement

Dans des zones touchées par la pauvreté ou les tensions sociales, les jeunes s'engagent souvent au niveau local par des actions climatiques (reboisement, gestion des déchets, lutte contre la désertification), du volontariat solidaire (aide aux personnes vulnérables, soutien scolaire, santé communautaire) ou encore la reconstruction de communautés après des catastrophes naturelles ou des conflits. Le rapport de Recherches et Solidarités note une hausse notable de l'engagement hors structures institutionnelles de 18 % à 24 % chez les moins de 35 ans entre début 2022 et fin 2022.

Les limites et fragilités de cet engagement

L'engagement des jeunes est souvent plein d'énergie et d'espoir, mais il n'est pas sans difficultés. Beaucoup s'impliquent avec passion, mais cette mobilisation est souvent de courte durée, ce qu'on appelle « un activisme liquide ». Pour faire simple, ils sont très actifs un temps, puis leur engagement retombe rapidement, faute de soutien ou d'organisation solide. De plus, cet engagement peut être risqué. Même dans des pays où la démocratie est établie, comme en France, certains jeunes militants se retrouvent parfois en garde à vue pour avoir simplement collé des affiches ou exprimé pacifiquement leurs idées. Dans d'autres pays, c'est encore plus dur, la mobilisation publique est interdite ou dangereuse. Au Cambodge, par exemple, des jeunes sont accusés de « complot » juste pour avoir pris la parole. Ou encore en Algérie, où le régime a réprimé le mouvement Manich Radi, arrêtant et condamnant plusieurs jeunes pour des actions en ligne. Ces situations illustrent que même l'expression sur internet peut être réprimée. Cette répression grandissante pousse beaucoup à la prudence, voire au silence.

COMITÉ COLLÉGIEN

Aussi tous les jeunes n'ont pas les mêmes chances de s'engager. Leur milieu social, leur accès à la culture et aux outils numériques jouent un rôle énorme. Sans ces ressources, certains restent exclus de la vie civique. S'engager peut également être lourd à porter pour le moral. De plus en plus de jeunes ressentent de la fatigue, parfois même de l'anxiété, devant des problèmes qui semblent énormes, surtout sur le plan environnemental. Ce stress finit par les démotiver.

En résumé, si les jeunes ont une vraie envie d'agir, ils doivent aussi pouvoir compter sur un cadre qui les aide à dépasser ces obstacles pour que leur engagement ne soit pas seulement intense, mais aussi durable.

Solutions possibles

Les jeunes peuvent s'engager de plusieurs manières pour agir au nom de leur liberté et leurs convictions, en participant à des manifestations ou des grèves afin de se mobiliser et de s'investir dans une cause. En 2018, des lycéens américains ont organisé la manifestation March for Our Lives pour réclamer un meilleur contrôle des armes à feu. Les jeunes utilisent aussi des outils numériques, tels que les réseaux sociaux pour partager des contenus au profit de leur engagement ou même diffuser des messages de mobilisations, créer des campagnes ainsi que des pétitions en ligne et l'utilisation des plateformes digitales pour défendre une cause. En 2022, des jeunes ont lancé sur TikTok et Instagram le mouvement #BodyPositive pour lutter contre la grossophobie et promouvoir l'acceptation de soi, en partageant des témoignages, des vidéos éducatives et des campagnes de sensibilisation.

De plus, des applications sont créées afin de favoriser cet engagement. Par exemple, deux jeunes Français ont lancé I-boycott, une plateforme collaborative qui permet aux jeunes citoyens de s'engager facilement et collectivement en ligne. Ils créent ou s'intègrent à des collectifs de jeunes ou étudiants dans le but de se rallier tous ensemble et avoir un impact alors plus conséquent. En 2019, des jeunes ont créé le groupe Youth for Climate pour organiser des actions ensemble et défendre le climat. La jeunesse peut aussi s'inscrire dans des forums qui sont des espaces d'échange. Ils peuvent alors échanger que ce soit avec des adultes, le gouvernement, comme avec le forum de la jeunesse de l'UNESCO, ou d'autres jeunes.

Enfin, les jeunes peuvent s'engager politiquement en prenant part à la vie politique, en adhérant à un parti ou en soutenant des campagnes électorales. Cet engagement leur permet de défendre leurs convictions, influencer les politiques publiques et promouvoir des causes sociales, comme les droits des enfants. Ils ont aussi la possibilité de devenir des ambassadeurs de changement, en soutenant des initiatives comme celles de l'UNICEF pour la protection des enfants et l'accès à l'éducation.

En conclusion, il existe de nombreuses façons pour les jeunes de s'engager, mais pour les mettre en œuvre, il faut avant tout en avoir la volonté et que cela leur tienne à cœur.



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Bosnie-Herzégovine c. Serbie-et-Monténégro)

La Cour Internationale de Justice joue un rôle important dans le règlement des différends entre les États membres de l'ONU. Elle a été créée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies, peu après la Seconde Guerre mondiale. Elle siège au Palais de la Paix à la Haye au Pays-Bas. La cour est composée de 15 juges qui sont élus pour un mandat de 9 ans par l'assemblée générale.



La Cour Internationale de Justice règle les conflits juridiques entre États et peut aussi donner des avis aux autres organes de l'ONU. Cette année, le comité de la CIJ pour objectif non une problématique mais bien une affaire : La Bosnie-Herzégovine accuse la Serbie d'être complice dans le génocide de Srebrenica pendant les guerres, par exemple celle de Yougoslavie en 1995. Le génocide de Srebrenica a fait plus de 8 000 morts musulmans bosniaques, principalement civils. Selon la CIJ la Serbie n'a pas pris les mesures nécessaires pour prévenir le génocide survenu à Srebrenica en juillet 1995. Nos juges et nos avocats vont argumenter autour de cette question.

Cependant, son action reste limitée : elle ne peut pas obliger concrètement un pays à appliquer ses décisions, même si, en théorie, les États doivent les respecter. De plus, certains pays refusent la compétence de la CIJ, ce qui fait qu'elle ne peut pas juger toutes les affaires internationales.

La CIJ joue malgré tout un rôle essentiel dans le règlement des conflits entre États et dans la protection du droit international. Même si ces décisions ne sont pas toujours faciles à faire appliquer, elles restent un acteur majeur pour maintenir la paix et la justice dans le monde

Dessin : Océane Goubet

*Le dossier
culturel*

INTERVIEW DE NOS ARTISTES

1- Qu'est-ce qui vous a poussé à faire l'affiche de la conférence ?

- Marek : Ce qui m'a poussé à vouloir faire l'affiche c'est d'abord l'événement en lui-même, je n'y participe pas mais je me suis dit que mes compétences pourraient être utiles comme ça !

- Siloé : J'ai voulu me mettre au défi en quelque sorte, mais il y avait aussi l'envie de produire quelque chose de qualité.

- Étienne : Je voulais participer à la création de l'affiche MFGNU car j'avais envie de gagner en expérience sur la création d'affiche, et aussi parce que j'avais déjà réalisé l'affiche pour la journée de la paix d'avril 2025.

2- Combien de temps cela vous a pris ?

- Marek : Concernant le temps, on s'y est vraiment mis en septembre à la rentrée et on l'a fini en novembre, ça nous a pris 4 mois (si on compte la réflexion avant septembre) mais je n'ai pas d'idée en terme d'heures passées.

- Étienne : Trop. Nous ne nous sommes pas chronométrés, et la charge totale de travail est très difficile à estimer car nous « échangeons » sans arrêt le document, afin d'être le plus efficace possible. En outre, le temps de travail ne comprend pas seulement les moments de dessins, mais tous nos échanges et nos retours par message avec Marek et Siloé (les remarques des autres sont indispensables pour faire une affiche qui nous convienne à tous les 3), ainsi que tous les moments d'échange avec le Board, qui peuvent facilement tourner en négociations lorsque nous ne sommes pas d'accord avec les suggestions.

3- Qu'est-ce qui vous a semblé le plus difficile ?

- Marek : Le plus dur selon moi, c'était l'organisation comme on était trois dessus. On n'a pas forcément l'habitude de travailler à plusieurs sur une affiche mais c'était enrichissant !

- Siloé : Pour moi, le plus dur ça a été de trouver le temps de participer activement à l'affiche, c'est un grand investissement de temps qui a nécessité malheureusement des sacrifices sur les révisions parfois.

- Étienne : La gestion du temps, peut-être ? Nous aurions dû rendre l'affiche beaucoup plus tôt, mais nous avons été très ralentis à cause de mes deux tendinites aux deux poignets en cours de route. J'ai été hors-service un long moment !

4 - Quelles ont été vos inspirations ?

- Marek : En termes d'inspiration, le croquis de base vient de Siloé donc je la laisserais répondre mais dans la réalisation forcément il y avait les anciennes affiches. On a essayé de rester dans la lignée tout en se démarquant.

- Siloé : L'idée de la composition de base vient de moi, j'ai passé beaucoup de temps à trouver une composition riche en symboles sans pour autant être trop "cliché". Mais, même si ça n'a pas été facile de la trouver, c'était très agréable car c'est la réflexion en amont de la réalisation d'un projet d'art qui me plaît le plus.

Merci à tous les trois pour cette affiche incroyable !

LA COMMUNAUTÉ LGBTQIA+ GRENOBLOISE

On dit souvent que Grenoble est la ville des neiges, de la noix et des montagnes... Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'elle est aussi un territoire rayonnant de fiertés LGBT. La ville est en effet le siège de multiples associations queer, c'est-à-dire engagées pour les personnes aux identités de genre ou orientations sexuelles minoritaires, telles que Grenoble Fiertés, Déviations ou encore le Refuge. Ensemble, ces structures sont réunies dans un grand collectif, le Centre LGBTI de Grenoble. Celui-ci propose diverses activités au cours de la semaine aux grenoblois.e.s lesbiennes, gays, bisexuel.le.s, transgenres, intersexes et plus.

Être queer, ça veut dire quoi ?

Le mot « queer » désigne l'ensemble des personnes à l'orientation sexo-romantiques ou identité de genre minoritaire dans la société, telles que les personnes bisexuelles, lesbiennes ou encore non-binaires. L'histoire LGBTQIA+ prend ses racines dans les temps les plus reculés, jusque dans l'Antiquité. À l'époque, plusieurs figures gays et lesbiennes existaient déjà, telles que la poétesse homosexuelle grecque Sappho, dont l'île natale, Lesbos, est connue pour avoir donné son nom à l'identité lesbienne. Plus tard, au Moyen-Âge, même si les rapports des sociétés de l'époque à l'homosexualité restent flous, les relations entre personnes du même genre commencent déjà à être réprimandées, en particulier avec le pouvoir de l'Église catholique. Entre les XVI et XVIIIe siècles, l'homosexualité, considérée comme péché et associée à la sodomie, est passible de mort dans une grande partie des royaumes d'Occident ou tolérée si elle reste discrète. Malgré l'arrivée des Lumières, la répression des homosexuel.les et de la transidentité se renforce. C'est en 1869 que le mot « homosexualité » apparaît pour la première fois, après que celle-ci ait été dépénalisée en France en 1791. Celle-ci commence alors à être considérée comme une maladie mentale : de nombreuses personnes assimilées homosexuelles sont alors soumises à des études et thérapies de conversion. Sous le régime nazi, on peut également se souvenir des personnes non-hétérosexuelles ou déviantes de genre violemment réprimées et envoyées en camps de concentrations, portant le triangle rose.

Il faut attendre le milieu du XXe siècle pour que commence réellement la lutte visible pour les droits LGBT, notamment avec les émeutes de Stonewall en juin 1969 : après une énième descente de police d'une particulière violence dans un bar gay à New York, ont eu lieu une série spontanée de manifestations aujourd'hui considérées comme l'émergence de la communauté LGBT aux États-Unis et dans le monde. Ces émeutes sont aussi les premières marches des fiertés, organisées en juin, en faveur de la visibilité des personnes queer. Le 17 mai 1990, l'homosexualité est officiellement retirée de la liste des maladies mentales par l'OMS, et en 2013, soutenu par la députée Christiane Taubira, le mariage entre personnes du même genre est légalisé en France, marquant une grande avancée pour la reconnaissance des droits LGBTQIA+.

LA COMMUNAUTÉ LGBTQIA+ GRENOBLOISE

Cependant, aujourd'hui encore, les personnes déviantes de genre ou d'orientation sexuelles restent fortement discriminées : on peut notamment mentionner l'Iran où les personnes homosexuelles subissent la peine de mort ou la Russie où toute « propagande LGBT » est prohibée. En 2023, en Europe, selon l'Agence européenne des droits fondamentaux, 64% des personnes transgenres se sont senties « discriminées » au cours de l'année.

Les personnes queer subissent donc de nos jours, et malgré les nombreuses avancées mondiales en leur faveur, une discrimination croissante. C'est dans cette lignée que s'inscrit le Centre LGBTI de Grenoble, héritier d'une histoire longue, faite de luttes, de répressions, de victoires et de fiertés.

Le centre LGBTI, havre de paix pour les grenoblois.es queer

Formé en 1994 par quatre associations et alors appelé CI.GA.LE (Collectif Inter-associatif Gay et Lesbiennes), le centre LGBTI de Grenoble regroupe aujourd'hui douze associations et ouvre un espace protégé et chaleureux à toutes les personnes de n'importe quelle orientation sexuelle ou identité de genre. Basé rue Sergent Bobillot à Grenoble, le collectif organise de façon hebdomadaire ou mensuelle tous types d'activités – apéritifs conviviaux, séances de fitness ou encore atelier radiocommunications. Chacun.e peut trouver un lieu accueillant pour passer un moment agréable en compagnie de sa communauté avec un fort sentiment d'appartenance. L'association Grenoble Fiertés est notamment responsable de l'organisation en juin des festivités du mois des fiertés, période de grande reconnaissance pour toutes les personnes LGBTQ+. Le Centre LGBTI de Grenoble se présente donc comme un espace essentiel de soutien, de rencontres et de visibilité, et au-delà, un symbole. En poursuivant ses actions, il contribue à faire de Grenoble une ville où la diversité a sa place, où l'on peut s'exprimer, militer, créer et simplement exister. Si les droits LGBTQIA+ ont progressé, ils restent fragiles. L'homophobie et la transphobie sont toujours très présentes dans la société, et les personnes queer dans certains pays sont parfois extrêmement discriminées : le combat est donc loin d'être terminé, et les associations grenobloises sont, même à l'échelle locale, un pilier fort, un refuge et moteur pour l'avenir à construire.

Le cheerleading grenoblois sur la scène européenne

Depuis plus de 15 ans, la section cheerleading des Centaures de Grenoble domine les compétitions françaises. Composée de quatre équipes réparties par âge, le palmarès des cheerleaders de Grenoble ne cesse de croître (championnes de France, championnes régionales, gagnantes de compétitions hors championnat...). Depuis trois ans, leur objectif est de conquérir la scène européenne et mondiale.

En quoi consiste le cheerleading ?

Entre danse, gymnastique et portés, le cheerleading est une discipline complète. Née aux États-Unis, la discipline a été créée dans le but de motiver les joueurs de football Américain dans les universités. Depuis sa création, le cheerleading a évolué pour se transformer en une réelle discipline qui demande rigueur, force physique et psychologique. Il existe aujourd'hui deux types de cheerleading : le Sideline qui est la version la plus connue et qui consiste à supporter une équipe de football américain.



L'autre version est le cheerleading All-Star qui lui comporte des compétitions et une reconnaissance dans le monde sportif. Durant une compétition les équipes sont réparties du niveau 1 à 7 qui définissent les acrobaties que l'équipe peut réaliser (une équipe de niveau 2 ne peut pas faire de salto sous peine d'une disqualification par exemple).

Le cas des centaures de Grenoble :

Dans la section cheerleading des centaures de Grenoble nous retrouvons cinq équipes : Les Rockstars et les Spirits en niveau 2, les Origins en niveau 3, les Ravens niveau 4 et les Impact niveau 5. Toutes se sont démarquées dans les compétitions françaises et maintenant recherchent un palmarès international. À l'heure actuelle, trois des cinq équipes ont leur place en championnat d'Europe qui se déroule à Lisbonne en juin prochain. En plus d'une reconnaissance internationale, avoir un podium en championnat d'Europe permettrait de populariser un sport encore méconnu en France.



Les Brûleurs de Loups de Grenoble

Les Brûleurs de Loups de Grenoble

Naissance d'un grand club

Le club de hockey sur glace de Grenoble voit le jour le 23 septembre 1963 sous le nom Grenoble Métropole Hockey 38 avec l'inauguration de la patinoire privée au boulevard Clémenceau, deuxième patinoire française de l'époque dotée d'un toit avec celle de la ville de Boulogne-Billancourt. Cette nouvelle patinoire a fière allure pour l'époque : 2 200 places assises, un restaurant et même un bowling. Le tout premier match de l'équipe de hockey sur glace de Grenoble se joue en 1963, face à l'équipe suisse de Bâle. Les Grenoblois s'imposent 9-6. Depuis 2001, l'équipe joue ses matchs à domicile à la Patinoire Pôle Sud, située avenue d'Innsbruck à Grenoble. La salle dispose d'une capacité d'environ 4 208 places, ce qui en fait l'une des plus importantes de France pour le hockey sur glace. Elle est équipée d'une grande patinoire (60 m × 30 m) pour les compétitions, ainsi que d'installations modernes comme l'éclairage, le son ou encore les retransmissions.

« Les Brûleurs de Loups » : l'origine du nom du club

Au XVIII^e siècle, les loups faisaient des ravages en Dauphiné. Les meutes étaient cernées dans les bois et on y mettait le feu. Ainsi naquit l'expression « Brûleurs de Loups » qui allait devenir le surnom des dauphinois. C'est Albert Fontaine, un célèbre journaliste du Dauphiné Libéré, qui surnomma les joueurs de hockey grenoblois : « Les Brûleurs de Loups » dans les années 60. Ce nom devint officiel en 1992.

Le show : la signature des BDL

Le hockey sur glace offre un spectacle sur la glace, mais aussi en dehors. Deux têtes de loups géantes proposent un show lumineux et pyrotechnique qui éblouit les spectateurs en tribunes et en loges. Des animations sur glace et sur écrans géants divertissent tout au long de l'événement les 4 208 spectateurs de la patinoire. Depuis 1985, les Brûleurs de Loups de Grenoble peuvent compter sur le soutien d'un groupe de supporters présent à chaque match, Les Irréductibles. Cette saison, un autre club de supporters s'est créé : le kop 38.

Un palmarès prestigieux

Les Brûleurs de Loups comptent parmi les clubs les plus titrés et respectés du hockey français :

- 9 titres de champion national
- 9 fois vice-champions
- 6 Coupe de France
- 4 Coupe de la Ligue
- 4 Match des champions
- vice-champion de la Coupe continentale en 2025

La saison 2008-2009 restera historique pour le club : l'équipe remporte les quatre trophées majeurs nationaux : championnat, coupe de France, coupe de la ligue et Match des Champions.

Les Brûleurs de Loups de Grenoble

Une ambition européenne renouvelée

Fort de son succès national, le club ne se contente pas de régner en France il vise aussi l'Europe. Pour la saison 2025-2026, les Brûleurs de Loups ont brillé en Champions Hockey League (CHL), la grande compétition continentale. Ils ont battu Bremerhaven 8-5 et Eisbaren Berlin 5-4 aux tirs aux buts à l'extérieur. Ils se sont qualifiés en battant Lausanne sur le score de 7-4 à domicile. Les Brûleurs de loups sont sortis par la grande porte en huitième de finale face à Frolunda.



Transmission et école de hockey

Au-delà de l'équipe professionnelle, les Brûleurs de Loups accordent une forte importance à la formation. Le club mineur affilié cumule des titres dans les catégories jeunesse (cadets, juniors, etc.), montrant un engagement de long terme pour le hockey dans la région. De nombreux joueurs formés à Grenoble ont percé au plus haut niveau. Les catégories jeunes participent régulièrement aux championnats nationaux, symbole d'un engagement durable pour le développement du hockey dans la région.

Nous sommes journalistes au MFGNU et hockeyeurs

Nous évoluons parmi les joueurs des U15 Nationaux. Nous suivons le rythme exigeant de la formation grenobloise : entraînements réguliers, apprentissage technique, déplacements, et l'expérience de la vie de groupe qui forge les habitudes du haut niveau tout en essayant d'allier cela à un rythme de travail scolaire correct pour ne pas se reposer uniquement sur notre sport, le hockey sur glace.

A notre âge, l'objectif est d'apprendre, de se construire et de trouver sa place dans une équipe.

Le Tournoi Pee wee : un épisode marquant d'un apprentissage

Parmi les étapes de ce début de parcours, la participation au Tournoi International Pee wee, a été une expérience forte. Lors de la 64e édition, l'équipe de Grenoble a réussi une performance historique en devenant la première formation française à remporter le tournoi. Cette participation à cette victoire a surtout été une occasion de découvrir un contexte international, de mesurer la force du collectif et de vivre une aventure marquante. Au-delà du résultat, l'événement a permis d'acquérir une expérience précieuse : jouer devant un public nombreux, affronter des équipes venues de l'étranger, et comprendre ce que signifie représenter son club hors des frontières.

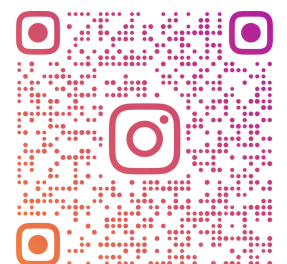
Le hockey nous a permis de vivre des expériences uniques et nous comptons continuer de pratiquer cette discipline pour continuer de vivre l'aventure sportive proposer à Grenoble à travers le hockey et espérer un jour atteindre le niveau de professionnel.

La préparation en images



Sources : Photographes de l'équipe Presse

Rejoignez-nous sur Instagram !



MFGNU.2026

L'équipe

Presse

L'équipe presse



PROFESSEURE REFERENTE ET RESPONSABLE PRESSE :

Mme Michel

PROFESSEUR REFERENT : M. Mezin

BOARD PRESSE :

Vaoline Orange Responsable Journal

Chloé Velluet-Gallin Responsable Journal

Lili-Rose Ducros Secrétaire Générale Adjoint Communication et Événementiel

Océane Goubet Secrétaire Générale Adjoint Communication et Événementiel

Emy Maira Secrétaire Générale Adjoint Communication et Événementiel

EQUIPE PRESSE :

Maiwenn Accardi

Alexis Albano

Tashim Balbali

Elise Balducci

Albin Canivez

Lisa Chaix

Eliséha Collombier

Valentine Combaz

Théo Corrao

Lielou Cottin

Juliette Deliry

Anys Diroian Pouillard

Chloé Esmingeaud

Aloïs Fortune

Thomas Guerriy

Eléna Héraud

Marin Jarnac

Anne Loyer

Siloé Marin

Astrée Martin

Rose Masnada

Léonie Mauger

Margot Milesi

Antoine Morel

Elya Nginn

Louise Philippe

Joséphine Rerole

Elisa Roux

Héloïse Salomé

Ashot Sargsyan

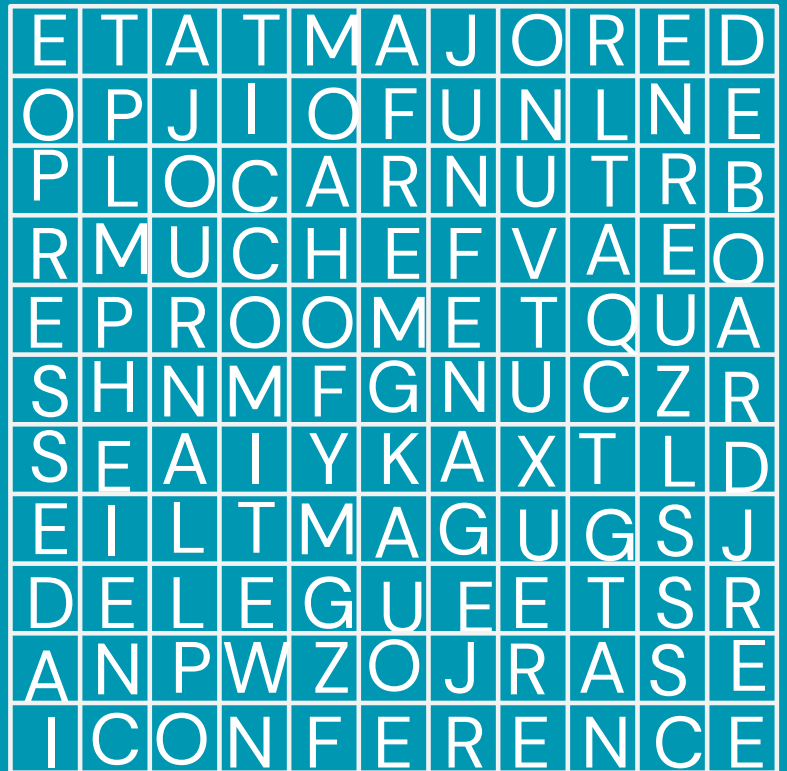
Cathy Turban

Rayane Zine

QUIZ

Mots à trouver :

- MFGNU
- DELEGUE
- ETATMAJOR
- BOARD
- PRESSE
- COMITE
- ONU
- JOURNAL
- CONFERENCE



Comment l'ONU a été créé



Dessin de Yaoline Orange

Remerciements

Vous voilà à la fin de notre journal, merci de l'avoir lu !

Après vos débats enflammés, la quatorzième édition du MFGNU touche à sa fin, merci à tous !

Nous souhaitons plus particulièrement remercier l'équipe presse :

Merci à nos petits journalistes, vous avez su faire preuve d'autonomie durant les AP et garder votre sérieux, mais cela ne vous a pas empêché de partager votre bonne humeur. On est une super équipe nous comptons sur vous lors de la conférence !

Merci à tous les dessinateurs, grâce à votre travail notre journal est revêtu de splendides illustrations !

Merci à nos professeurs qui nous ont soutenu lors de tout ce processus très complexe, et qui ont su nous guider dans la bonne direction.

Merci aussi aux photographes ainsi qu'aux vidéastes qui ont pu immortaliser tous ces moments passés ensemble !

Merci au Board pour tous ces moments partagés ensemble qui resteront gravé dans nos mémoires !

Yaoline Orange & Chloé Velluet-Gallin

*Les opinions exprimées dans les colonnes de ce journal n'engagent que leurs auteurs.
La reproduction des textes est interdite sans l'autorisation écrite de leurs auteurs et de l'éditeur.*



